

PRODUITS KRUGER S.E.C.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS NON AUDITÉS

TRIMESTRES CLOS LE 1^{er} AVRIL 2018 ET LE 26 MARS 2017

Produits Kruger S.E.C.

État consolidé résumé non audité de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	1 ^{er} avril 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 14)	10 477	8 837
Créances clients et autres créances	137 724	113 194
Créances sur parties liées (note 11)	54	85
Partie courante des avances versées aux commanditaires (note 9)	6 008	1 928
Stocks	210 728	192 394
Impôt à recouvrer	333	522
Charges payées d'avance	15 597	8 007
	<u>380 921</u>	<u>324 967</u>
Actifs non courants		
Avances versées aux commanditaires (note 9)	-	4 489
Immobilisations corporelles (note 6)	768 289	761 610
Autres actifs non courants	-	6 331
Goodwill	160 939	160 939
Immobilisations incorporelles	15 032	15 327
Actif d'impôt différé	28 387	26 092
Total de l'actif	<u>1 353 568</u>	<u>1 299 755</u>
Passif		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 14)	9 140	9 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	194 087	190 698
Dettes envers des parties liées (note 11)	8 287	2 596
Impôt à payer	729	498
Distributions à verser (notes 9 et 11)	10 447	10 382
Partie courante des provisions (note 8)	280	333
Partie courante de la dette à long terme (note 13)	198 204	190 947
	<u>421 174</u>	<u>404 505</u>
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 13)	262 316	225 368
Provisions (note 8)	6 086	5 973
Prestations de retraite (note 7)	103 285	119 558
Avantages postérieurs au départ à la retraite (note 7)	60 100	60 457
	<u>852 961</u>	<u>815 861</u>
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts		
Partie courante du passif lié aux parts de société en commandite (note 9)	1 928	1 928
Partie non courante du passif lié aux parts de société en commandite (note 9)	159 131	158 381
Total du passif lié aux parts de société en commandite	<u>161 059</u>	<u>160 309</u>
Total du passif	<u>1 014 020</u>	<u>976 170</u>
Capitaux propres		
Parts de société en commandite (note 9)	361 300	356 240
Déficit	(97 683)	(99 742)
Cumul des autres éléments du résultat global	75 931	67 087
Total des capitaux propres	<u>339 548</u>	<u>323 585</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>1 353 568</u>	<u>1 299 755</u>
Événements postérieurs à la date de clôture (notes 9 et 16)		

Produits Kruger S.E.C.

État consolidé résumé non audité du résultat global

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018 \$	Trimestre clos le 26 mars 2017 \$
Produits des activités ordinaires (note 11)	323 735	289 271
Charges		
Coût des produits vendus (note 11)	287 369	244 254
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration (note 11)	22 953	23 221
(Profit) perte sur la vente d'actifs non financiers	(215)	13
Coûts de restructuration, montant net (note 8)	-	11
Résultat d'exploitation	13 628	21 772
Charge d'intérêts	11 313	10 264
Autres charges (note 5)	1 788	1 945
Résultat avant impôt	527	9 563
Impôt sur le résultat (note 10)	(1 050)	2 614
Résultat net de la période	1 577	6 949
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	16 806	(2 567)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	638	(884)
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Écarts de conversion	8 844	(765)
Total des autres éléments du résultat global de la période	26 288	(4 216)
Résultat global de la période	27 865	2 733

Produits Kruger S.E.C.

État consolidé résumé non audité des variations des capitaux propres

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Parts de société en commandite		Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2017	56 376 788	336 576	(42 792)	88 849	382 633
Distributions à verser (note 9)	-	-	(10 203)	-	(10 203)
Ajustement de juste valeur (note 9)	-	115	(115)	-	-
Variation des pertes actuarielles liées aux prestations de retraite	-	-	(2 567)	-	(2 567)
Variation des pertes actuarielles liées aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	(884)	-	(884)
Écarts de conversion	-	-	-	(765)	(765)
Résultat net de la période	-	-	6 949	-	6 949
Émission de parts de société en commandite (note 9)	309 196	4 715	-	-	4 715
Au 26 mars 2017	56 685 984	341 406	(49 612)	88 084	379 878
Au 1^{er} janvier 2018	57 675 039	356 240	(99 742)	67 087	323 585
Modification de méthode comptable [note 3 i)]	-	-	(6 331)	-	(6 331)
Total des capitaux propres retraité au 1^{er} janvier 2018	57 675 039	356 240	(106 073)	67 087	317 254
Distributions à verser (note 9)	-	-	(10 447)	-	(10 447)
Ajustement de juste valeur (note 9)	-	184	(184)	-	-
Variation des profits actuariels liés aux prestations de retraite	-	-	16 806	-	16 806
Variation des profits actuariels liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	638	-	638
Écarts de conversion	-	-	-	8 844	8 844
Résultat net de la période	-	-	1 577	-	1 577
Émission de parts de société en commandite (note 9)	361 174	4 876	-	-	4 876
Au 1^{er} avril 2018	58 036 213	361 300	(97 683)	75 931	339 548

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

Produits Kruger S.E.C.

Tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018 \$	Trimestre clos le 26 mars 2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net de la période	1 577	6 949
Éléments hors trésorerie		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	12 815	11 748
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	295	240
Perte (profit) sur la vente d'immobilisations corporelles	434	(2)
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 5)	2 678	2 529
Profit de change (note 5)	(241)	(584)
Variation de la juste valeur des dérivés (note 5)	(649)	-
Charge d'intérêts	11 313	10 264
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite (note 7)	3 344	2 513
Provisions (note 8)	48	244
Impôt sur le résultat	(1 050)	2 614
Perte (profit) sur la vente d'actifs non financiers	(215)	13
Total des éléments hors trésorerie	28 772	29 579
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie (note 15)	(36 621)	(28 860)
Cotisations aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	(3 987)	(3 738)
Paielements liés aux provisions (note 8)	(41)	(334)
Paielements d'impôt	(352)	(1 507)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(10 652)	2 089
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(15 718)	(12 734)
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif payés	-	(222)
Aide gouvernementale reçue	-	916
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles	331	1 043
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(15 387)	(10 997)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit tiré de la dette à long terme	38 050	28 015
Remboursement de la dette à long terme	(285)	(126)
Paielement de frais de financement différés	(232)	(9)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(3 240)	(2 558)
Distributions et avances versées, montant net (note 9)	(7 025)	(9 018)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	27 268	16 304
Effet des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	322	(56)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour la période	1 551	7 340
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période (note 14)	(214)	27 504
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période (note 14)	1 337	34 844

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

1 Renseignements généraux

Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite ») est une société en commandite enregistrée dans la province de Québec, au Canada, dont les commanditaires sont Kruger Inc. (la « société mère »), PKGP Inc. (« PKGP ») et Papiers Tissu KP Inc. (« PTKP »). La société en commandite fabrique, vend et distribue des produits de papier destinés à l'usage domestique, industriel ou commercial. La société en commandite a des usines à New Westminster, en Colombie-Britannique, à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec, à Scarborough et Trenton, en Ontario, ainsi qu'à Memphis, dans le Tennessee. Le siège social de la société en commandite est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés non audités ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, et conformément aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les présents états financiers consolidés résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la société en commandite pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le trimestre clos le 1^{er} avril 2018 s'échelonne sur 91 jours, soit du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 2018, et le trimestre clos le 26 mars 2017 s'échelonne sur 85 jours, soit du 1^{er} janvier au 26 mars 2017.

Les présents états financiers consolidés résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de PKGP le 9 mai 2018.

3 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables qui ont été adoptées pour la préparation des présents états financiers consolidés résumés non audités sont décrites dans les états financiers annuels de la société en commandite pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et ont été appliquées à toutes les périodes présentées, sauf les méthodes comptables suivantes qui ont été adoptées à compter du 1^{er} janvier 2018 :

- i) IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* précise à quel moment et de quelle manière les entités comptabiliseront les produits des activités ordinaires et énonce l'exigence de fournir aux utilisateurs des états financiers des renseignements informatifs et pertinents. La société en commandite a adopté la norme le 1^{er} janvier 2018 selon une approche rétrospective modifiée. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés non audités. L'application d'IFRS 15 a entraîné un changement de la comptabilisation des produits des activités ordinaires liés aux distributeurs de papier et des produits des activités ordinaires connexes. Un ajustement transitoire de 6,3 M\$ visant à réduire le solde lié aux distributeurs de papier, comptabilisé dans les autres actifs non courants au 31 décembre 2017, a été comptabilisé dans le déficit à la date de l'application initiale, le 1^{er} janvier 2018. Se reporter à l'état consolidé résumé non audité des variations des capitaux propres, qui présente le total des capitaux propres retraité au 1^{er} janvier 2018.

La société en commandite comptabilise les produits des activités ordinaires lorsque le contrôle des produits est transféré, c'est-à-dire lorsque les produits sont livrés au client et acceptés par celui-ci (selon les modalités d'expédition).

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon le prix indiqué dans le contrat de vente, déduction faite des remises et rabais. Les réductions des produits des activités ordinaires pour tenir compte des montants versés ou à verser aux clients au titre des rabais et remises sont établies d'après les dépenses réelles engagées au cours de la période, les estimations des montants dus aux clients au titre de crédits

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

gagnés au cours de la période et des ajustements pour tenir compte de l'activité réelle. Les produits des activités ordinaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est hautement probable qu'une reprise importante n'aura pas lieu. Un passif sur contrat est comptabilisé au titre des escomptes, rabais et remises à payer aux clients relativement aux ventes effectuées au cours de la période. Le passif sur contrat est pris en compte dans les dettes fournisseurs et autres dettes.

- ii) IFRS 9 *Instruments financiers*. En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers*, qui réunit les exigences sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture en une seule norme qui remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés non audités.

i) Placements et autres actifs financiers

Classement

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la société en commandite classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- actifs qui seront ultérieurement évalués à la juste valeur (par le biais des autres éléments du résultat global ou par le biais du résultat net);
- actifs qui seront ultérieurement évalués au coût amorti.

Le classement dépend du modèle économique que suit la société en commandite pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie.

Dans le cas des actifs évalués à la juste valeur, les profits et les pertes sont comptabilisés soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global. Les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si la société en commandite en a fait le choix irrévocable lors de la comptabilisation initiale.

La société en commandite reclasse ses placements en titres de créance seulement lorsque des changements sont apportés au modèle économique qu'elle suit pour la gestion de ces actifs.

Évaluation

Lors de la comptabilisation initiale, la société en commandite évalue un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont imputés au résultat net.

Les actifs financiers assortis de dérivés incorporés sont pris en compte dans leur totalité au moment de déterminer si leurs flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital.

Instruments de créance

L'évaluation ultérieure des instruments de créance dépend du modèle économique que suit la société en commandite pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie connexes. La société en commandite classe ses instruments de créance dans trois catégories d'évaluation :

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

- *Coût amorti* : Les actifs qui sont détenus dans le but d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, lorsque ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital, sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts découlant de ces actifs financiers sont inclus dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation, le cas échéant, est comptabilisé directement en résultat net et présenté au titre des autres produits (charges), collectivement avec les profits et pertes de change. Les pertes de valeur sont présentées à un poste distinct de l'état consolidé résumé non audité du résultat global.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* : Les actifs qui sont détenus dans le but d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, lorsque les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital, sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les variations de la valeur comptable sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global, sauf les gains ou pertes de valeur, les produits d'intérêts et les profits et pertes de change qui sont comptabilisés en résultat net. Lors de la décomptabilisation de l'actif financier, le montant cumulé du profit ou de la perte précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est viré au résultat net depuis le déficit et présenté au titre des autres produits (charges). Les produits d'intérêts découlant de ces actifs financiers sont inclus dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés au titre des autres produits (charges) et les pertes de valeur sont présentées à un poste distinct de l'état consolidé résumé non audité du résultat global.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* : Les actifs qui ne répondent pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un profit ou une perte sur un placement en titres de créance qui est évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé en résultat net, et le montant net est présenté au titre des autres produits (charges) de la période au cours de laquelle le profit ou la perte prend naissance.

Instruments de capitaux propres

La société en commandite évalue ultérieurement tous les placements en titres de capitaux propres à la juste valeur. Lorsque la direction de la société en commandite a fait le choix de présenter les profits et les pertes liés à la juste valeur des placements en titres de capitaux propres, ces profits ou pertes ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat net après la décomptabilisation des placements. Les dividendes afférents à ces placements continuent d'être comptabilisés en résultat net au titre des autres produits lorsqu'est établi le droit de la société en commandite d'en recevoir le paiement.

Les variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées dans les autres produits (charges) à l'état consolidé résumé non audité du résultat global, selon le cas. Les pertes de valeur (et les reprises de pertes de valeur) des placements en titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat global ne sont pas présentées séparément des autres variations de la juste valeur.

Dépréciation

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la société en commandite évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues à l'égard de ses instruments de créance comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais du résultat global. La méthode de dépréciation varie selon qu'il y a eu, ou non, une augmentation importante du risque de crédit.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Pour les créances clients, la société en commandite applique l'approche simplifiée que prévoit IFRS 9, selon laquelle le montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être comptabilisé dès la comptabilisation initiale des créances.

- iii) IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions*. En juin 2016, l'IASB a publié une modification traitant i) de certaines questions liées à la comptabilisation des attributions réglées en trésorerie et ii) de la comptabilisation des attributions réglées en instruments de capitaux propres qui comportent des modalités de règlement net ayant trait aux retenues d'impôt à la source. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- iv) IFRIC 22 *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. En novembre 2016, le Comité d'interprétation des IFRS a publié une interprétation pour expliquer comment déterminer la date de la transaction aux fins de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, IAS 21. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité verse ou reçoit une contrepartie anticipée au titre de contrats libellés en devises. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- v) IAS 40 *Immeubles de placement*. En décembre 2016, l'IASB a publié une modification pour préciser dans quels cas des actifs doivent être transférés depuis (ou vers) la catégorie immeubles de placement. La modification précise que pour qu'il y ait un transfert depuis (ou vers) la catégorie immeubles de placement, il doit y avoir un changement d'utilisation. Il y a changement d'utilisation lorsqu'il existe une indication d'un changement d'utilisation. Un changement dans les intentions quant à l'utilisation d'un actif ne suffit pas en soi à justifier un transfert. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.

L'incidence des nouvelles normes, modifications de normes et interprétations qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019 et qui n'ont pas été adoptées par anticipation, est présentée dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui suit :

- i) IFRS 16 *Contrats de location*. En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui remplace les exigences actuellement en vigueur d'IAS 17 *Contrats de location*. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative reflétant les paiements locatifs futurs pour presque tous les contrats de location. IFRS 16 doit être appliquée aux premiers états financiers annuels en IFRS d'une entité pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise. La direction peut choisir d'adopter IFRS 16 soit selon la méthode rétrospective globale, soit selon l'approche rétrospective modifiée.

La direction a réalisé une évaluation préliminaire de l'adoption d'IFRS 16 et prévoit que la norme aura une incidence importante sur les états financiers consolidés. On s'attend à ce que l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative aient une incidence significative sur l'état consolidé de la situation financière. On s'attend également à un changement de présentation de l'état consolidé du résultat global et à une incidence importante sur le BAIIA ajusté.

La direction continue d'évaluer les répercussions potentielles sur les systèmes de données, les contrôles internes à l'égard de l'information financière, les technologies de l'information, les processus d'affaires, ainsi que sur les ententes de financement et de rémunération. La direction évalue également l'approche transitoire qu'elle appliquera et la possibilité de se prévaloir des exemptions facultatives ou des mesures de simplification prévues par la norme. Des détails supplémentaires, dont les mesures de simplification choisies et l'incidence quantitative estimée sur les états financiers consolidés, devraient être publiés avant l'adoption d'IFRS 16.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

- ii) IAS 19 *Avantages du personnel*. En février 2018, l'IASB a publié une révision concernant les régimes à prestations définies et la comptabilisation d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation d'un régime. L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise. La direction évalue à l'heure actuelle cette norme modifiée et n'en a pas encore déterminé l'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- iii) IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. En février 2018, l'IASB a publié une modification pour préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9, y compris les dispositions de celle-ci en matière de dépréciation, aux intérêts à long terme qui sont détenus dans une entreprise associée ou une coentreprise et auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée. L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise. La direction évalue à l'heure actuelle cette norme modifiée et n'en a pas encore déterminé l'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.

4 Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers consolidés résumés non audités conformément aux IFRS impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers consolidés résumés non audités et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués. Les estimations faites et les jugements posés par la direction qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés résumés non audités de la société en commandite sont les mêmes que ceux appliqués aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

5 Autres charges

	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018 \$	Trimestre clos le 26 mars 2017 \$
Profit de change	(241)	(584)
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	2 678	2 529
Variation de la juste valeur des dérivés	(649)	-
	<u>1 788</u>	<u>1 945</u>

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

6 Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Matériel et outillage	Actifs en cours de construction ou de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2018					
Coût	37 968	195 832	1 127 282	19 269	1 380 351
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(84 897)	(533 844)	-	(618 741)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2018	37 968	110 935	593 438	19 269	761 610
Ajouts	-	-	-	8 656	8 656
Cessions	(116)	-	(434)	-	(550)
Transferts	-	262	7 850	(8 112)	-
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	-	(1 253)	(10 230)	-	(11 483)
Écarts de change	39	1 489	8 465	63	10 056
Au 1^{er} avril 2018	37 891	111 433	599 089	19 876	768 289
Au 1^{er} avril 2018					
Coût	37 891	197 956	1 144 833	19 876	1 400 556
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(86 523)	(545 744)	-	(632 267)
Valeur comptable nette au 1^{er} avril 2018	37 891	111 433	599 089	19 876	768 289

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

7 Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses relativement aux régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages sociaux :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	1 ^{er} avril 2018	31 décembre 2017	1 ^{er} avril 2018	31 décembre 2017
	%	%	%	%
Hypothèses				
Taux d'actualisation – obligation au titre des prestations constituées	3,43	3,36	3,43	3,36
Taux d'augmentation des salaires	3,25 – 4,00	3,25 – 4,00		

La charge nette au titre des régimes comprend les composantes suivantes :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018	Trimestre clos le 26 mars 2017	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018	Trimestre clos le 26 mars 2017
	\$	\$	\$	\$
Charge nette au titre des régimes				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 667	1 956	518	433
Coût financier	5 360	5 127	461	444
Rendement prévu des actifs des régimes	(4 364)	(4 345)	-	-
Frais d'administration	159	124	-	-
	<u>3 822</u>	<u>2 862</u>	<u>979</u>	<u>877</u>

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

8 Provisions

	Obligations environne- mentales et obligations liées à la mise hors service d'immobili- sations \$ a)	Incitatifs à long terme \$ b)	Restructu- ration \$	Total \$
Provisions au 1^{er} janvier 2018	5 191	1 062	53	6 306
Partie courante	-	280	53	333
Partie non courante	5 191	782	-	5 973
Provisions au 1^{er} janvier 2018	5 191	1 062	53	6 306
Provisions supplémentaires	-	48	-	48
Montant payé au cours de la période	-	-	(41)	(41)
Accroissement des intérêts	53	-	-	53
Provisions au 1^{er} avril 2018	5 244	1 110	12	6 366
Partie courante	-	268	12	280
Partie non courante	5 244	842	-	6 086

a) Obligations environnementales et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Pour remplir son obligation éventuelle en vertu d'un contrat de location de terrain pour l'une de ses usines, la société en commandite a constitué une provision pour la démolition du bâtiment et la restauration du terrain à la fin du contrat. Le contrat de location actuel vient à échéance en 2028 et des négociations sont en cours pour le prolonger. Le montant non actualisé estimatif nécessaire pour éteindre cette obligation se situerait entre 8,1 M\$ et 10,7 M\$. Le passif est calculé d'après les flux de trésorerie actualisés à un taux d'actualisation de 4,165 % (4,165 % au 31 décembre 2017).

b) Incitatifs à long terme

Les incitatifs à long terme comprennent le plan incitatif à long terme offert aux cadres de la société en commandite. Ce plan attribue des unités d'actions en fonction du rendement, en se fondant principalement sur le BAIIA ajusté et sur le rendement du capital investi, d'après une moyenne sur trois ans, ainsi que d'autres éléments. Les attributions aux termes de ce régime sont versées en trésorerie, au mois de mai de l'exercice suivant la période de trois ans au cours de laquelle les droits sont constitués. La charge de rémunération connexe est comptabilisée sur la même période de trois ans.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

9 Distributions et passif lié aux parts de société en commandite

	Passif lié aux parts de société en commandite \$
Au 1 ^{er} janvier 2018	160 309
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 5)	2 678
Distributions à des fins fiscales	(1 928)
Au 1 ^{er} avril 2018	161 059

Les distributions de parts de société en commandite versées, la partie des distributions réinvestie par les commanditaires, les parts de société en commandite supplémentaires émises au prix par part et le produit brut s'établissent comme suit :

Date de paiement des distributions	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018			
	Distributions de parts de société en commandite \$	Prix par part \$	Nombre de parts de société en commandite émises	Produit brut \$
15 janvier 2018	10 382	13,50	361 174	4 876

Date de paiement des distributions	Trimestre clos le 26 mars 2017			
	Distributions de parts de société en commandite \$	Prix par part \$	Nombre de parts de société en commandite émises	Produit brut \$
16 janvier 2017	10 148	15,25	309 196	4 715

Le 16 avril 2018, la société en commandite a versé des distributions de 10,4 M\$ aux commanditaires. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »), une partie des distributions a été réinvestie par les commanditaires, et la société en commandite a donc émis 457 788 parts de société en commandite au prix de 10,70 \$. Pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2018, un ajustement de juste valeur de 0,2 M\$ a été comptabilisé pour refléter la valeur marchande des parts de société en commandite émises.

Après le 1^{er} avril 2018, la société en commandite a déclaré des distributions de 10,5 M\$, payables le 16 juillet 2018.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La société en commandite a versé les distributions de parts de société en commandite, les distributions à des fins fiscales et les avances suivantes à ses parties liées :

		Trimestre clos le 1^{er} avril 2018	
	Avances payées \$	Distributions de parts de société en commandite \$	Total \$
Versées à Kruger Inc. ^{a)}	1 275	4 361	5 636
Versées à PKGP	-	1	1
Versées à PTKP ^{b)}	244	1 144	1 388
Total versé	1 519	5 506	7 025

		Trimestre clos le 26 mars 2017	
Distributions à des fins fiscales \$	Avances payées \$	Distributions de parts de société en commandite \$	Total \$
Versées à Kruger Inc. ^{a)}	2 665	368	4 256
Versées à PKGP	-	-	1
Versées à PTKP ^{b)}	481	71	1 176
Total versé	3 146	439	5 433

a) Pour les trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017, les distributions de parts de société en commandite ont été versées à Kruger Inc., déduction faite des distributions réinvesties dans le cadre du RRD. Pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2018, les distributions réinvesties par Kruger Inc. dans le cadre du RRD ont totalisé 4,4 M\$ (4,3 M\$ pour le trimestre clos le 26 mars 2017).

b) Pour les trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017, les distributions de parts de société en commandite ont été versées à PTKP, déduction faite des distributions réinvesties dans le cadre du RRD. Pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2018, les distributions réinvesties par PTKP dans le cadre du RRD ont totalisé 0,5 M\$ (0,4 M\$ pour le trimestre clos le 26 mars 2017).

Distributions à des fins fiscales

Le 28 février 2018, PK S.E.C. a déclaré des distributions à des fins fiscales de 1,9 M\$, dont une tranche de 0,3 M\$ a servi à régler une partie de l'avance consentie à PTKP comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et l'autre tranche de 1,6 M\$ a servi à régler une partie des avances consenties à Kruger Inc. et à PKGP comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'excédent de 4,5 M\$ des avances sur les distributions à des fins fiscales, dont une tranche de 0,7 M\$ doit être remboursée par PTKP et le solde de 3,8 M\$ doit être remboursé par Kruger Inc. et PKGP, est payable à PK S.E.C. d'ici le 31 mars 2019.

Au cours du trimestre clos le 1^{er} avril 2018, conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales énoncées dans la convention de société en commandite, la société en commandite a versé à ses commanditaires des avances de 1,5 M\$, dont une tranche de 0,2 M\$ a été affectée au paiement d'un acompte provisionnel mensuel au nom de PTKP, le reste ayant été versé sous forme d'avances à Kruger Inc. et à PKGP. Les avances ne portent pas intérêt, sont sans recours et sont réglées au moment de la déclaration annuelle de la distribution à des fins fiscales.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

10 Impôt sur le résultat

La société en commandite n'est pas une entité assujettie à l'impôt pour les trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017. Le résultat de la société en commandite est transféré aux commanditaires, soit Kruger Inc., PKGP et PTKP. En revanche, les filiales de la société en commandite, à savoir Kruger Products (USA) Inc., K.T.G. (USA) Inc., TAD Canco Inc., Grupo Tissue de Mexico S de RL de CV et TAD Luxembourg S.A.R.L., sont des entités constituées en société par actions et sont, par conséquent, assujetties à l'impôt.

La charge (le produit) d'impôt a été comptabilisée selon la meilleure estimation de la direction du taux moyen pondéré d'impôt sur le résultat annuel attendu pour l'exercice complet. Le taux moyen pondéré d'impôt sur le résultat annuel estimatif pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2018 était de (199,2) % (27,3 % pour le trimestre clos le 26 mars 2017).

Le tableau suivant présente les éléments de l'impôt sur le résultat.

	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018	Trimestre clos le 26 mars 2017
	\$	\$
Charge d'impôt exigible	446	585
Charge (produit) d'impôt différé	(1 496)	2 029
	(1 050)	2 614

11 Transactions entre parties liées

La société en commandite effectue la vente et l'acquisition de biens et de services avec Kruger Inc. et ses filiales (« parties liées ») dans le cours normal de ses activités. Ces transactions ne portent pas intérêt et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant convenu par les parties liées.

Les ventes de biens à Kruger Inc. pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2018 ont totalisé 0,1 M\$ (0,1 M\$ pour le trimestre clos le 26 mars 2017). Les biens sont vendus aux prix et modalités qui seraient offerts à des tiers.

Les achats de biens et services auprès de Kruger Inc. pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2018 ont totalisé 1,7 M\$ (1,9 M\$ pour le trimestre clos le 26 mars 2017). Les achats de biens et services auprès des filiales de Kruger Inc. pour la même période ont totalisé 8,8 M\$ (9,1 M\$ pour le trimestre clos le 26 mars 2017). Les biens sont acquis auprès de Kruger Inc. et des parties liées aux conditions et modalités commerciales d'usage. Ces achats de biens et de services sont pris en compte dans le coût des produits vendus et les frais de vente, frais généraux et frais d'administration de l'état consolidé résumé non audité du résultat global. Pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2018, des frais de gestion de 1,1 M\$ (1,1 M\$ pour le trimestre clos le 26 mars 2017) ont été versés à Kruger Inc. en contrepartie des services de gestion rendus à la société en commandite.

Le tableau qui suit présente les soldes des créances sur parties liées ou des dettes envers des parties liées.

	1 ^{er} avril 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Créances sur Kruger Inc.	2	33
Créances sur PTKP	52	52
	54	85
Dettes envers Kruger Inc.	7 165	999
Dettes envers les filiales de Kruger Inc.	1 122	1 597
	8 287	2 596

Toutes les créances sur parties liées ou les dettes envers des parties liées doivent être réglées selon les

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

modalités commerciales établies par les parties. Ces montants ne comportent pas de sûreté et ne portent pas intérêt. Aucune provision n'était constituée pour les créances sur parties liées au 1^{er} avril 2018 et au 31 décembre 2017. Aucune dette n'était exigible auprès des parties liées au 1^{er} avril 2018 et au 31 décembre 2017.

La société en commandite a déclaré les distributions suivantes à ses parties liées :

	1 ^{er} avril 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Distributions à verser à Kruger Inc.	8 781	8 723
Distributions à verser à PKGP	1	1
Distributions à verser à PTKP	1 665	1 658
Total des distributions à verser	10 447	10 382

12 Information sectorielle

Secteurs à présenter

Pour établir les secteurs opérationnels, la direction s'est fondée sur les rapports revus par le chef de la direction, qui est considéré comme le principal décideur opérationnel. La société en commandite exerce des activités dans les trois secteurs suivants : le secteur Produits de consommation (« PDC »), le secteur Produits hors foyer (« PHF ») et le secteur Autres.

a) PDC

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société en commandite situées au Canada (à New Westminster, en Colombie-Britannique; ainsi qu'à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec) et aux États-Unis (à Memphis, dans le Tennessee). Le secteur Produits de consommation comprend les ventes de produits de papier de marques telles que Cashmere^{MD}, Purex^{MD}, White Swan^{MD}, Scotties^{MD}, Sponge Towels^{MD} et White Cloud^{MD} et des produits de papier de marques de distributeurs.

b) PHF

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société en commandite situées au Canada. Le secteur PHF vend, principalement par l'intermédiaire de distributeurs, des produits de papier à des entreprises qui œuvrent dans des secteurs tels que la gestion immobilière, les soins de santé, la restauration, la fabrication et l'hébergement, ainsi qu'à des installations communautaires.

c) Autres

Entrent dans ce secteur les ventes de bobines mères effectuées par la société en commandite à d'autres entreprises de fabrication de papier principalement aux États-Unis, mais aussi au Canada, ainsi que les ventes de fibres recyclées, principalement à la société mère. Ce secteur comprend également les coûts de démarrage liés aux projets d'immobilisations et certains coûts du siège social.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Le résultat d'exploitation des secteurs correspond au résultat de chaque secteur avant i) la charge d'intérêts, ii) l'impôt, iii) la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, iv) la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles, v) la perte de valeur (le profit sur la vente) des actifs non financiers, vi) les pertes (profits) sur la cession d'immobilisations corporelles, vii) les écarts de change, viii) les charges liées aux activités de restructuration, ix) la variation du coût amorti du passif lié aux parts de sociétés en commandite, x) la variation de la juste valeur des dérivés et xi) les charges non récurrentes liées à la réévaluation des prestations de retraite pour services passés. Le « BAIIA ajusté du secteur Produits de consommation », le « BAIIA ajusté du secteur PHF » et le « BAIIA ajusté du secteur Autres » correspondent au résultat d'exploitation des secteurs respectifs de PK S.E.C.

Les actifs, les activités et les salariés de la société en commandite se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les mêmes actifs à long terme de la société en commandite sont employés dans les secteurs PDC, PHF et Autres. Par conséquent, les actifs ne peuvent être attribués à ces secteurs.

	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018			
	PDC	PHF	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	267 696	53 525	2 514	323 735
BAIIA sectoriel ajusté	29 871	(331)	(2 583)	26 957
Dotation aux amortissements				13 110
Charge d'intérêts				11 313
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				2 678
Variation de la juste valeur des dérivés				(649)
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles				434
Profit sur la vente d'actifs non financiers				(215)
Profit de change				(241)
Résultat avant impôt				527
Impôt sur le résultat				(1 050)
Résultat net				1 577

	Trimestre clos le 26 mars 2017			
	PDC	PHF	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	238 927	48 674	1 670	289 271
BAIIA sectoriel ajusté	32 972	655	155	33 782
Dotation aux amortissements				11 988
Charge d'intérêts				10 264
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				2 529
Profit sur la vente d'immobilisations corporelles				(2)
Perte sur la vente d'actifs non financiers				13
Coûts de restructuration, montant net				11
Profit de change				(584)
Résultat avant impôt				9 563
Impôt sur le résultat				2 614
Résultat net				6 949

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Secteurs géographiques

La société en commandite exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Les produits des activités ordinaires et les actifs ont été répartis entre les secteurs géographiques en fonction de l'emplacement respectif des clients et des actifs non courants.

	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018 \$	Trimestre clos le 26 mars 2017 \$
Produits des activités ordinaires		
Canada	188 653	173 877
États-Unis	115 552	104 649
Mexique	19 530	10 745
	<u>323 735</u>	<u>289 271</u>

	1 ^{er} avril 2018			
	Canada \$	É.-U. \$	Mexique \$	Total \$
Immobilisations corporelles	397 628	370 620	41	768 289
Goodwill	160 939	-	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 032	-	-	15 032

	31 décembre 2017			
	Canada \$	É.-U. \$	Mexique \$	Total \$
Immobilisations corporelles	397 133	364 435	42	761 610
Goodwill	160 939	-	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 327	-	-	15 327

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

13 Instruments financiers

Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, au 1^{er} avril 2018.

	Classement	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers au coût amorti	10 477	10 477
Créances clients et autres créances	Actifs financiers au coût amorti	137 724	137 724
Créances sur parties liées	Actifs financiers au coût amorti	54	54
Avances versées aux commanditaires	Actifs financiers au coût amorti	6 008	6 008
Actifs dérivés, montant net	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	243	243
Dette bancaire	Passifs financiers au coût amorti	(9 140)	(9 140)
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	(97 320)	(97 320)
Charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	(59 107)	(59 107)
Passifs sur contrat	Passifs financiers au coût amorti	(37 660)	(37 660)
Dettes envers des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	(8 287)	(8 287)
Distributions à verser	Passifs financiers au coût amorti	(10 447)	(10 447)
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti	(460 520)	(463 480)
Passif lié aux parts de société en commandite	Passifs financiers au coût amorti	(161 059)	(161 059)

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers au 1^{er} avril 2018, par niveau :

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs dérivés, montant net	-	243	-	243
Dette à long terme	-	(463 480)	-	(463 480)
Passif lié aux parts de société en commandite	-	-	(161 059)	(161 059)

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, au 31 décembre 2017 :

	Classement	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers au coût amorti	8 837	8 837
Créances clients et autres créances	Actifs financiers au coût amorti	113 194	113 194
Créances sur parties liées	Actifs financiers au coût amorti	85	85
Avances versées aux commanditaires	Actifs financiers au coût amorti	6 417	6 417
Dette bancaire	Passifs financiers au coût amorti	(9 051)	(9 051)
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	(104 558)	(104 558)
Charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	(47 283)	(47 283)
Passifs sur contrat	Passifs financiers au coût amorti	(38 493)	(38 493)
	Passifs financiers à la juste valeur		
Passifs dérivés	par le biais du résultat net	(364)	(364)
Dettes envers des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	(2 596)	(2 596)
Distributions à verser	Passifs financiers au coût amorti	(10 382)	(10 382)
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti	(416 315)	(419 940)
Passif lié aux parts de société en commandite	Passifs financiers au coût amorti	(160 309)	(160 309)

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers au 31 décembre 2017, par niveau :

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Passifs dérivés	-	(364)	-	(364)
Dette à long terme	-	(419 940)	-	(419 940)
Passif lié aux parts de société en commandite	-	-	(160 309)	(160 309)

Juste valeur

Les instruments financiers à court terme sont composés de la trésorerie et de ses équivalents, des créances clients et autres créances, des créances sur parties liées, des avances versées aux commanditaires, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs, des charges à payer, des passifs sur contrat, des dettes envers des parties liées et des distributions à verser; leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable étant donné qu'ils viennent à échéance dans un avenir proche. Au 1^{er} avril 2018, les justes valeurs de la facilité de crédit, de la facilité Nordea et de la facilité de la Caisse étaient, respectivement, de 220,1 M\$, de 17,0 M\$ et de 189,1 M\$ (182,0 M\$, 16,6 M\$ et 183,9 M\$ au 31 décembre 2017), ce qui avoisine le montant du capital impayé, le taux d'intérêt se rapprochant des taux d'intérêt courants du marché. Au 1^{er} avril 2018, les justes valeurs du prêt d'Investissement Québec et de l'emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario étaient respectivement de 34,8 M\$ et de 2,5 M\$ (34,9 M\$ et 2,5 M\$ au 31 décembre 2017) et avaient été comptabilisées en tenant compte des flux de trésorerie futurs actualisés au taux d'intérêt du marché de 4,4 %, déduction faite de la subvention gouvernementale comptabilisée à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché.

La juste valeur des actifs et des passifs dérivés est établie en fonction des taux de change et des taux d'intérêt en vigueur sur le marché actif. La variation de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés d'après les taux de change a représenté un profit de 0,6 M\$ pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2018 (néant pour le trimestre clos le 26 mars 2017) qui a été comptabilisé dans les autres charges à l'état consolidé résumé non audité du résultat global. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2. La variation de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés d'après les taux d'intérêt a représenté une perte de 0,04 M\$ pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2018 (néant pour le trimestre clos le 26 mars 2017) qui a été comptabilisée dans la charge d'intérêts à l'état consolidé résumé non audité du résultat global. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Juste valeur du passif lié aux parts de société en commandite

Le passif lié aux parts de société en commandite est classé comme passif financier au coût amorti. La direction a estimé la juste valeur du passif lié aux parts de société en commandite selon un modèle fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses visent l'obligation au titre de l'impôt, le taux d'actualisation et le taux de capitalisation propre au secteur. Aucun changement important n'a été apporté aux hypothèses au cours du trimestre clos le 1^{er} avril 2018.

Risque de change

La société en commandite utilise des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change. Des swaps de change et des contrats de change à terme servent à gérer les emprunts libellés en dollars américains. Au 1^{er} avril 2018, la société en commandite avait des swaps de change en cours de 9,7 M\$ (31,5 M\$ au 31 décembre 2017) et des contrats de change à terme en cours de 6,2 M\$ (19,0 M\$ au 31 décembre 2017) dont les dates de règlement s'échelonnaient du 4 avril 2018 au 12 avril 2018.

Risque de liquidité

Au 1^{er} avril 2018, la facilité de la Caisse, qui vient à échéance le 16 août 2018, a été classée dans la dette à court terme, ce qui a entraîné un déficit du fonds de roulement. La direction s'attend à refinancer la totalité ou une partie de la dette avant la date d'échéance. La société en commandite a en sa possession une lettre d'engagement confirmée et le sommaire des modalités confidentiel du consortium de prêteurs éventuel avec qui elle en processus de refinancement. Sous réserve de l'obtention de ce refinancement, la société en commandite estime que ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, jumelés à la trésorerie disponible et aux facilités de crédit, lui fourniront un financement suffisant pour qu'elle s'acquitte de ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

La société en commandite détient des swaps de taux d'intérêt qui ont été conclus pour fixer le taux d'intérêt sur un montant notionnel de 100,0 M\$ au 1^{er} avril 2018 (néant au 31 décembre 2017). Les swaps de taux d'intérêt viennent à échéance au cours du trimestre qui sera clos en mars 2020.

14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	1 ^{er} avril 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 477	8 837
Dette bancaire	(9 140)	(9 051)
Trésorerie et équivalents de trésorerie selon le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie	1 337	(214)

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

15 Éléments du fonds de roulement hors trésorerie

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, telle qu'elle est présentée dans le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie, s'établit comme suit :

	Trimestre clos le 1 ^{er} avril 2018 \$	Trimestre clos le 26 mars 2017 \$
Diminution (augmentation) des créances clients et autres créances	(19 807)	9 205
Diminution (augmentation) des créances sur parties liées	31	(333)
Augmentation des stocks	(18 245)	(3 749)
Augmentation des charges payées d'avance	(6 702)	(5 025)
Diminution des autres actifs non courants	-	130
Diminution de l'impôt sur le résultat	292	864
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	2 119	(30 924)
Augmentation des dettes envers des parties liées	5 691	972
	<u>(36 621)</u>	<u>(28 860)</u>

16 Événement postérieur à la date de clôture

a) Billets non garantis de premier rang

Le 24 avril 2018, la société en commandite a émis des billets non garantis de premier rang à 6,0 % d'un montant en capital de 125 M\$ échéant le 24 avril 2025 (les « billets ») dans le cadre d'un placement privé. Les intérêts sur les billets sont payables en versements égaux le 24 avril et le 24 octobre de chaque année à compter du 24 octobre 2018. La société en commandite peut, à son gré, rembourser la totalité ou une partie des billets en tout temps avant le 24 avril 2021 en versant une prime de remboursement applicable et, à compter du 24 avril 2021, à un prix de remboursement fixe, plus, dans chaque cas, les intérêts courus et impayés, le cas échéant, à la date de remboursement applicable. Advenant un changement de contrôle de la société en commandite, celle-ci sera tenue d'offrir de racheter les billets.

Les billets comportent une option de remboursement anticipé. La société en commandite a déterminé que l'option de remboursement anticipé constitue un dérivé incorporé qui n'est pas étroitement lié aux billets. En conséquence, il est prévu que le dérivé incorporé sera détaché des billets aux fins de la présentation de l'information financière.

Les billets représentent des obligations non garanties de premier rang de la société en commandite. Les billets sont de rang supérieur, quant au droit de paiement, à toutes les dettes subordonnées actuelles et futures de la société en commandite et sont de rang égal, quant au droit de paiement, à toutes les dettes de la société en commandite qui ne sont pas subordonnées aux billets quant au droit de paiement, sauf les dettes de la société en commandite, y compris la facilité de crédit et la facilité Nordea, dans la mesure où elles sont garanties par des actifs. Les billets sont garantis inconditionnellement, conjointement et solidairement, par les filiales assujetties à des restrictions.

Le produit net du placement s'est chiffré à environ 122 M\$ après déduction des honoraires à payer aux preneurs fermes et des frais connexes. La société en commandite a affecté le produit net du placement à la réduction de l'encours de la facilité de crédit.

b) Facilité de crédit renouvelable

Le 24 avril 2018, la société en commandite a conclu une sixième convention de crédit modifiée et reformulée (la « convention de crédit ») en lien avec sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité de crédit »). Le montant de la facilité de crédit a été ramené de 300,0 M\$ à 200,0 M\$. Les emprunts aux termes de la facilité de crédit portent intérêt au taux préférentiel canadien, au taux de base des États-Unis,

Produits Kruger S.E.C.

Notes annexes

Trimestres clos le 1^{er} avril 2018 et le 26 mars 2017

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

au taux des acceptations bancaires ou au taux LIBOR, majoré d'une marge se situant entre 0,20 % et 2,875 % établie selon le ratio du total de la dette nette à long terme sur le BAIIA (défini dans la convention de crédit) et le type d'avance. La convention de crédit porte sur une période de cinq ans et viendra à échéance le 24 avril 2023. La convention de crédit prévoit certains engagements que la société en commandite doit remplir, ainsi que certaines obligations qu'elle doit respecter.

La convention de crédit est garantie par PK S.E.C., PKGP, Produits Kruger Gestion immobilière Inc., Grupo Tissue De Mexico S de RL de CV, Kruger Products (USA) Inc., Kruger Products AFH G.P. Inc. et Kruger Products AFH L.P. et leurs filiales respectives (les « filiales assujetties à des restrictions »). La société en commandite et les filiales assujetties à des restrictions fournissent des sûretés réelles et des hypothèques de premier rang sur leurs immobilisations corporelles actuelles et futures à titre de garanties de leurs obligations aux termes de la convention de crédit, y compris une sûreté sur 100 % des actions ou de leur participation dans toutes les filiales détenues par la société en commandite et les filiales assujetties à des restrictions.

c) Facilité Nordea

Le 24 avril 2018, la société en commandite a conclu une quatrième facilité de crédit modifiée (la « facilité de crédit Nordea ») en lien avec la facilité Nordea, dans le cadre des modifications apportées à la facilité de crédit. Aucun changement important n'a été apporté à la facilité Nordea.